

## Agent de développement

**Nature du contrat de travail :** CDD de 2 mois

**Poste à pourvoir :** à compter du 4 mai 2020

**Rémunération :** fixée sur la base de la convention collective des structures associatives de pêche de loisir et de protection du milieu aquatique (positionnement niveau II échelon 1 soit 1528 € bruts par mois), et en fonction des compétences et de l'expérience professionnelle du candidat.

**Lieu de travail :** au siège de la Fédération de Pêche de la Loire (42480 LA FOUILLOUSE)

**Temps de travail :** 35 heures hebdomadaires incluant les déplacements à l'extérieur

**Période d'essai :** 1 semaine

## Descriptif de la structure :

La Fédération de la Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDPPMA42) est une association type Loi 1901, basée à la Fouillouse dans la Loire.

Forte d'une équipe de 10 salariés répartis en 3 services (technique, développement et juridique/administratif) elle a en charge l'appui aux associations de pêche locales, le développement du loisir pêche sur le département, la protection de la ressource piscicole et la protection du milieu aquatique.

## Descriptif de la mission :

Sous l'autorité directe du responsable du service développement, en lien étroit avec les autres personnels du service développement et en appui aux autres services, l'agent de développement devra exercer les missions suivantes :

### **1 Participer à la mise en place des actions relatives au développement du loisir pêche et d'éducation à l'environnement et notamment :**

- *Participation à la préparation et la réalisation du programme d'éducation à l'environnement avec différents types de publics, et notamment scolaires, dans le cadre de partenariats établis,*
- *Participer aux préparatifs et déroulement des expositions assurées sur les salons et manifestations de promotion de la pêche (transport, installation et démontage...) ainsi qu'à leur éventuelle participation*

### **2 Participer aux prestations de pêches électriques ou aux filets, ou toute autre mission technique en appui et en collaboration du service technique, et notamment :**

- *Celles d'inventaire, destinées à la connaissance de la qualité des rivières et de la faune piscicole, dans le cadre du planning des campagnes de pêches électriques mises en place sous la responsabilité du service technique.*
- *Celles de sauvetage préalablement à la réalisation de travaux en rivière,*

- *Celles relatives aux suivis de parcours halieutiques telles que réserves de pêche ou parcours de pêche sans tuer.*

### **6.3 Participer à diverses missions transversales ou administratives, et notamment à :**

- *La saisie informatique des conventions de droits de pêche signées par les propriétaires riverains au bénéfice des AAPPMA*
- *Toute autre mission administrative*

#### **Profil du candidat**

Formation minimale de type BAC +2

Permis B

Il est impératif que le candidat présente des compétences en termes d'animations (facilité avec le public, être à l'aise en s'exprimant, sécuriser les groupes, sens organisationnel)

#### **Idéalement :**

- Formation initiale dans le domaine des milieux aquatiques (BTS GPN, BTS GEMEAU ou tout autre diplôme dans ce domaine)
- Sens de l'organisation rigueur
- Autonomie
- 

#### **Dossier de candidature :**

Pour la candidature, il est impératif d'adresser une lettre de motivation adaptée aux missions de la Fédération et un C.V. par courrier ou par mail à [flppma@federationpeche42.fr](mailto:flppma@federationpeche42.fr) à l'attention de Monsieur le Président, avant le 31 mars 2020.

Les entretiens avec les candidats présélectionnés seront réalisés courant la 1<sup>ère</sup> quinzaine du mois d'avril 2020.